

Avis adopté

Séance plénière du 11 mars 2026

« **Quels leviers pour optimiser *la décarbonation* de la chaîne logistique alimentaire ?** »

Déclaration du groupe des Outre-mer

Le contenu de nos assiettes a un impact non seulement sur la santé des populations mais sur l'ensemble de la planète. Néanmoins, s'interroger sur la décarbonation de la chaîne alimentaire nous invite de facto, à faire de la différenciation territoriale un enjeu fondamental. Car comment traiter de l'empreinte énergétique et carbone de la production à l'alimentation des populations qui vivent sur des territoires insulaires et éloignés lorsqu'ils sont, de surcroît dépendants des importations ?

En effet, les enjeux de l'alimentation dans les Outre-mer se posent à la fois en termes quantitatifs, structurels que conjoncturels.

Héritiers du modèle qui a consisté à satisfaire exclusivement les besoins de la métropole en étant le grenier de la France, ces territoires n'ont encore d'autres choix aujourd'hui, de privilégier les cultures traditionnelles à fortes valeurs exportatrices que vivrières.

De plus, les agricultures ultramarines souffrent de difficultés liées à la taille des exploitations agricoles, à la forte concurrence en provenance des pays des ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), au déficit de diversification et de structuration des filières.

Toutefois, cet avis permet aussi de tordre le cou à certaines croyances. En dépit de notre forte dépendance alimentaire aux importations qui varie de 63 % à 98 % selon les territoires, le transport de ces importations représente une très faible part de l'empreinte carbone. Alors si certains croient que ces territoires éloignés auraient un bilan carbone de l'alimentation exorbitant, on leur répond qu'il n'est que de 6% en moyenne. Pareil, pour l'empreinte carbone de l'alimentation par habitant et par an, elle est pratiquement équivalente à celle de l'hexagone. En revanche, la production ultramarine pèse encore trop sur cette empreinte.

Dès lors, l'objectif pour chacun consiste à concilier compétitivité agricole, performance environnementale et aménagement du territoire.

Si de nombreuses politiques publiques ont fixé comme ambition que les Outre-mer atteignent l'autonomie alimentaire, il faut surtout :

- Impulser de véritables diversifications agricoles permettant de satisfaire les besoins et les marchés locaux ;
- Réduire la part de produits industriels importés ;
- Poursuivre la diminution considérable d'intrants pour éviter la pollution des sols. Cette nouvelle approche suppose des efforts de recherche et développement répondant ainsi au souci de modernisation et de sécurité alimentaire indispensable pour nos populations.

Néanmoins ces approches seules ne suffisent pas à répondre aux enjeux de décarbonation de la chaîne logistique alimentaire. Il y a encore des défis à relever sur le poids des transports et les lieux d'approvisionnement qui pourrait se faire dans nos bassins régionaux plutôt que depuis l'Hexagone.

Le Groupe des Outre-mer a voté l'avis.